**CR du conseil municipal du 240726**

Présents

Absent excusé Claude Beigle, ancien maire

Hervé Plantefève et Anne Pochon ont donné leur pouvoir respectif à Adeline Giffard et Agnès Chiret

1. **point sur la situation financière à fin juin**

Une première analyse poste par poste des dépenses et des recettes conduit à estimer que le déficit pour l’année 2024 pour la commune pourrait être de 50K€ et non de 72 K€ comme il apparait au budget. Des analyses complémentaires doivent être faites notamment pour comprendre le poste « Transfert de compétences » de la communauté de communes mais aussi mieux comprendre les recettes : par exemple les droits de mutation (taxes provenant des ventes immobilières) sont-ils budgétés ? l’objectif est d’avoir la meilleure compréhension possible du déficit à fin 2024 et ainsi de mieux prévoir 2025. Il n’est pas question pour autant de bloquer toutes les dépenses : il y aura toujours de l’éclairage public, la maintenance nécessaire sera effectuée, mais il faut comprendre comment évolue notre situation financière et comment retrouver une situation positive assez rapidement. Si un déficit conséquent est avéré pour 2024, cela diminuera les réserves et 2025 risque d’être difficile à financer.

**2. délibération sur l’indemnité du 1er adjoint pendant la période d’intérim du 26 avril au 28 juin**

Par 7 voix contre 2, le conseil ne valide pas la demande de porter l’indemnité du premier adjoint pendant cette période au niveau des indemnités accordées au maire.

**3. désignation des titulaire et suppléant délégués vis-à-vis de Siège 27**

Le SIEGE (Syndicat Intercommunal de l’Electricité et du Gaz de l’Eure) est un établissement public de Coopération Intercommunale qui intervient pour les travaux sur la voie publique. Il regroupe l’intégralité des communes du département de l’Eure. Sont désignés à l’unanimité, titulaire Nelly Bergonzi et suppléant Michel Chapelle.

**4. refacturation de la somme de 900 € versée pour une extension de ligne faite par Siège 27 pour un particulier**

Le conseil approuve à l’unanimité cette refacturation

**5. organisation du repas des anciens (Groupe Vie Communale – Agnès Chiret, Adeline Giffard, Marie-Claire Bil)**

Sont approuvés :

* la date samedi 5 octobre midi
* le lieu : l’auberge du vieux donjon, à Brionne, qui en fonction du nombre de convives pourra privatiser l’espace
* les critères de participation : personnes de plus de 65 ans, inscrites sur les listes électorales, et habitant la commune, les membres du conseil, les employés communaux, ainsi que tous les conjoints
* 2 invités d’honneur sont également conviés
* Le prix : 43 € pour un menu complet entrée, plat, fromage, dessert, vin, trou normand, café
* Un journaliste sera convié pour consacrer l’évènement.
* Marie-Claire prend en charge les inscriptions.

**6. Groupe Vie Communale – vœux du maire, réunion des habitants, réunion de Noël des enfants (et des parents)**

Ces points seront discutés lors de la prochaine réunion du conseil

**7. Eau réserves incendie (Groupe Eau – Lionel Bil & Michel Chapelle)**

Il est décidé de remplir les 3 réserves posées, en faisant appel à la même personne qui a déjà partiellement rempli ces réserves.

Plusieurs questions se posent sur cette situation : pourquoi ces réserves ont-elles été posées sans subvention ? pourquoi en faut-il à moins de 200m des habitations ? le sous-préfet a été interrogé sur ce sujet. Poser d’autres réserves veut dire trouver des terrains. Peut-on faire des mares ? il faut qu’elles restent pleines l’été, et qu’elles soient accessibles depuis la voie publique. Il faut vérifier également les conditions, notamment réglementaire, de pompage depuis l’eau souterraine. Le responsable des pompiers a demandé à rencontrer le conseil municipal. Il faudra le prévoir lors de la prochaine réunion.

**8. discussion avec Siège 27 sur un renforcement du réseau électrique**

Tronçon concerné : devant la mairie, entre le rond-point et le carrefour de la rue des marionnettes

Travaux de base : renforcement du câble électrique et du transformateur déplacé du rond-point vers le carrefour

2 devis sont proposés par Siège 27 :

* Travaux simples pour un coût pour la commune de 4K€
* Travaux incluant l’enfouissement de l’alimentation de l’éclairage publique et des lignes télécom : pour 20K€ (nb les lignes télécom du RTC sont appelées à disparaitre pour être remplacées par la fibre déjà posée)

Ce point devra être validé avant la fin de l’année pour être pris en compte dans le budget 2025 (ou 2026 en fonction du planning de Siège 27).

**9. Groupe travaux communaux – Michel Chapelle & Philippe Auber)**

En cours : le tour des propriétaires pour la taille des haies et la revue des fiches de postes pour les employés communaux. 2h par semaine seront ajoutées sur la fiche de Laure pour la propreté des locaux de la mairie et des locaux de réception. Une clef de la mairie lui sera mise à disposition.

Un essai de nettoyage du cimetière avec du vinaigre a été effectué. Les besoins en carburants pour les matériels sont pris en charge par Michel qui se fera rembourser sur justificatif. Le bon fonctionnement du circuit de chauffage de l’école est à prévoir. La consolidation du bornage électrique de la mairie également.

**10. Comité des fêtes**

Un point à prévoir sur les diverses actions du comité. Le retour de la foire à tout est positif. Autorisation est donnée au comité d’utiliser les locaux de réception. Une après-midi d’entretien communal sera prévue avec appel à contribution.

**11. Vie légale**

Nelly Bergonzi s’est formée aux déclarations d’état civil pour les décès (2 décès ont eu lieu hélas depuis le dernier conseil). Pour les mariages, il est évoqué comme cela existait auparavant, une quête pour les associations de la commune.

**12. containeur de cartons**

Le service gérant les cartons s’arrêtant fin juillet, il faut enlever rapidement le containeur et orienter vers les déchetteries. Nelly reprend contact avec la personne qui l’avait contactée sur ce sujet. Pour les poubelles ordinaires, les déchets doivent être mis dans des sacs plastiques.

**13. urgences médicales de nuit**

L’accès à l’hôpital n’est plus possible. Il faut passer par le SAMU (appeler le 15).

**14. prochaine réunion du conseil** le vendredi 6 septembre à 19h